

# NOTICE

## Tenue (veste et pantalon) d'exercice et d'intervention F1 pour Sapeurs-pompiers

Références : Veste V1000 et Pantalon P1100

### DOMAINE D'UTILISATION :

EPI de catégorie 2 conforme aux normes EN ISO 13688 : 2013 ; EN ISO 11612 : 2015 A1 B1 C1 F1

Cet EPI protège le porteur contre de brefs contacts avec une flamme et contre au moins un type chaleur. Cette chaleur peut se présenter sous forme de chaleur convective, radiante et/ou de contact. Ils n'assurent pas la protection de la tête, des mains et des pieds. Ce vêtement n'est pas destiné à protéger les sapeurs-pompiers piégés par le feu.

Pour assurer une protection optimum, la totalité du corps doit être protégée. De ce fait, dans le cas d'un équipement en 2 pièces, la veste et le pantalon doivent être portés ensemble.

Vérifier l'état de l'article d'habillement, l'absence d'anomalie (ex : trou, tâche,...)

Ne plus porter l'EPI s'il montre des signes de vieillissement (ex: trous, parties décousues, ...).

Tout défaut visible sur le vêtement (trous, déchirures, usure excessive) doit entraîner la réforme du vêtement concerné.

L'équipement doit être correctement fermé et ajusté au corps pour protéger le porteur.

La réparation éventuelle de l'EPI ne peut se faire qu'avec des matériaux spécifiques, identiques à ceux utilisés lors de la fabrication (accessoires, ...) et ne peut être effectuée par une société professionnelle. Le porteur ne peut pas réparer lui-même son vêtement. Des équipements supplémentaires sont nécessaires pour protéger la tête, les mains et les pieds.

L'élimination de ce vêtement peut se faire par la filière domestique.

En cas de projection accidentelle de liquides chimiques ou inflammables sur les vêtements, il convient que le porteur ôte et retire immédiatement les articles d'habillement et s'assure que les liquides chimiques ou inflammables ne sont pas entrés en contact avec la peau. Les vêtements doivent ensuite être nettoyés ou mis hors service.

Les matériaux et composants constituant le vêtement ne contiennent pas de substances à des taux tels qu'elles sont connues ou suspectées pour avoir des effets néfastes sur l'hygiène ou la santé de l'utilisateur dans les conditions prévisibles de l'emploi. A notre connaissance cet EPI ne comporte aucun matériau pouvant provoquer des allergies ou qui sont cancérigènes, toxiques pour la reproduction ou mutagènes.

### CONSIGNES D'ENTRETIEN :

Laver le vêtement seul ou avec d'autres EPI de même conception. Vider les poches.

	Température maximale 60 °C - Processus doux
	Blanchiment interdit
	Pas de Séchage en tambour
	Repasser à une température maximale de 150 °C
	Nettoyage professionnel à sec avec du Perchloréthylène - Processus normal

### STOCKAGE :

Stocker dans l'emballage d'origine, dans un endroit sec et aéré, à l'abri de la lumière et d'une chaleur excessive.

### NIVEAU DE PERFORMANCE ET SIGNIFICATION MARQUAGE : (Tests effectués après 5 lavages)

	Essais	Spécifications	Niveaux atteints
	ISO 15025 : 2000 Méthode A Propagation de Flamme	Pas de débris enflammés Incandescence résiduelle < 2s, Pas de trou, Persistance de flamme < 2 s	A1
	ISO 9151 :1995 Chaleur convective (B)	3 niveaux de performance Niveau 1 mini 3 maxi	B1 (4 s < HTI24 < 10 s)
	EN 6942 :2002 Méthode B Chaleur radiante (C)	4 niveaux de performance Niveau 1 mini 4 maxi	C1 (7 s < RHTI24 < 20 s)
	ISO 12127 :1996 (250°C) Chaleur de contact (F)	3 niveaux de performance le niveau 1 étant le plus bas	F1 (5,0 s < durée seuil < 10,0 s)

Fabriquée par ALTO RISK Sarl 13 Chemin du Levant 01210 Ferney Voltaire – France

Certifié par CENTEXBEL Technologiepark 7 - B - 9052 ZWIJNAARDE – Belgique

**ALTO RISK**